

land, Foley, Gould, Hartman, Hébert, Hogan, Howland, Jobin, Lafrancoise, Donald, A. Macdonald, John S. Macdonald, Mackenzie, Mattie, McGee, McKellar, Mowat, Munro, Norman, Papineau, Patrick, Piché, Walker Powell, Rymal, Scateherd, Short, Stirton, Walbridge, White et Wright.—42

*Le Greffier.*—Je déclare l'hon. député de Frontenac, M. Henry Smith, Parleur de cette Chambre. (Applaudissements.)

M. M. John A. Macdonald et Cartier vont prendre M. Smith par le bras et le conduisent au fauteuil de la présidence.

*M. H. Smith.*—(en anglais et ensuite en français.) Qu'il me soit permis de remercier la Chambre du grand honneur qu'elle vient de me faire en me choisant pour son président. (Applaudissements et sourires de satisfaction en entendant M. Henry Smith parler français.)

*M. Brown.*—Monsieur, bien que vous ne deviez pas votre élection aux votes de ce côté de la Chambre, nous croyons devoir nous soumettre à la volonté de la majorité. Je puis dire seulement que tant que vous resterez dans ce fauteuil, vous obtiendrez ce respect et ce soutien que votre position commande. [Applaudissements.]

*M. John A. Macdonald.*—Je vous félicite, monsieur, d'avoir reçu un si grand honneur. Je suis heureux, sans être surpris, d'avoir entendu les paroles qui viennent d'être prononcées, car elles me font espérer le même sentiment de la Chambre entière envers son Parleur, et la même déférence pour vous que la dernière Chambre a eu pour votre prédécesseur.

A la demande de M. J. A. Macdonald, la Chambre s'ajourne.

2e séance, vendredi, 26 }  
Février.

A trois heures de relevée, Son Excellence arriva dans la salle du Conseil Législatif. Bientôt après, M. Smith et les autres députés se présentent à la barre, comme la veille. Le parleur s'adressant au gouverneur sur son trône, lui dit :

*“ Qu'il plaise à votre Excellence,*

*“ L'assemblée législative m'a choisi comme son orateur, quoique je sois peu qualifié à remplir les fonctions importantes qui me sont ainsi dévolues.*

*“ Si, dans l'accomplissement de mes devoirs, il m'arrivait en aucun temps de tomber en erreur, je supplie que la faute en soit imputée à moi, et non à l'assemblée dont je suis le serviteur, et qui, afin de mieux être en état de remplir ses devoirs envers sa majesté et son pays, réclame humblement, par mon entremise, tous ses droits et privilèges incontestables, particulièrement la liberté de la parole dans ses débats, accès à la personne de votre excellence en toute occasion convenable, et que ses délibérations reçoivent de votre excellence l'interprétation la plus favorable.”*

*“ L'honorable M. Belleau répond en ces termes à M. Smith :*

*“ M. le Parleur.*

*“ J'ai ordre de son excellence le gouverneur général de vous déclarer qu'elle se confie pleinement dans le devoir et l'attachement de l'assemblée envers la personne de sa majesté et son gouvernement ; et, ne doutant point que ses délibérations seront conduites avec sagesse, modération et prudence, elle accorde et en toutes les occasions elle reconnaîtra et permettra l'exercice de ses privilèges constitutionnels.*

*“ J'ai aussi ordre de vous assurer que l'assemblée aura un prompt accès auprès de son excellence le gouverneur général, en toutes les occasions convenables, et qu'elle interprétera toujours de la manière la plus favorable ses délibérations, ainsi que vos paroles et vos actions.”*

Alors Son Excellence lit le discours suivant :

*“ Honorables messieurs du conseil législatif,*

*“ Messieurs de l'assemblée législative :*

*“ C'est avec plaisir que je rencontre les représentants du peuple canadien à l'ouverture de cette première session d'un nouveau parlement.*

*“ Lorsque je prorogai la dernière session, dans le mois de juin, nous nous flations que l'Angleterre était en paix avec le monde entier ; mais à cette même époque un sédition formidable exerçait ses ravages au cœur de notre empire oriental ; sédition qui un moment a semblés mettre en danger toutes nos conquêtes de l'Inde, et qui, par les atrocités qui en ont marqué le cours, a soulevé l'indignation de tout le monde civilisé.*

*“ Le peuple du Canada, dont les sympathies ont accompagné nos co-sujets dans leurs dangers et leurs souffrances, ne manquera pas de se réjouir de même de la vigueur avec laquelle cette révolte a été comprimée, et d'apprécier le courage et la persévérance indomptables dont nos compatriotes ont fait preuve en Orient. C'est pour les colonies britanniques un juste sujet d'orgueil qu'aux noms des Havelock et des Outram se trouve associé celui d'Ingles, et que le Canada ait envoyé quelques braves qui sont tombés en combattant vaillamment à Delhi et à Lucknow. L'issue de cette lutte est entre les mains de la providence ; nous pouvons cependant sans présomption, compter sur le succès de nos armes et l'établissement du pouvoir britannique dans l'Indostan sur des bases solides.*

*“ Vers la fin de l'année dernière, les relations commerciales tant en Europe qu'en Amérique ont éprouvé une crise sérieuse. Ce sont, vous le savez, des choses dans lesquelles le bien-être des différents pays influe plus ou moins sur celui des autres ; c'est pourquoi le remède à de pareils maux se trouve rarement à la portée d'aucune société isolée. Nous avons lieu de nous féliciter de la prudence de notre commerce ; et nous pouvons nous enorgueillir de la position de nos banques, qui se trouvent avoir été presque les seules sur le continent du nord, à continuer sans hésitation leurs paiements en espèces. Cependant il n'est pas douteux que la gêne financière ait pesé et pèse encore bien lourdement sur nos marchands, nos propriétaires et nos cultivateurs. Il n'y a pas non plus de doute qu'on puisse considérablement améliorer notre législation commerciale. Je recommande instamment ces matières à votre attention, et dans cette vue je vous soumetts les sujets suivants comme méritant votre sérieuse considération :*

*“ L'avantage d'assimiler les lois commerciales du Haut et du Bas Canada ; la loi de l'emprisonnement pour dette, et la loi sur l'insolvabilité dans le Haut Canada ; la loi touchant les cessions de biens frauduleuses et faites en vue de favoriser certains créanciers, et celle relative à l'intérêt de l'argent en matière de commerce de tout genre.*

*“ Il me semble aussi que la loi du jury demande révision, et qu'il serait avantageux que la loi municipale du Haut Canada fût amendée et refondue.*

*“ Il n'y a pas de dispositions légales plus importantes au pays que celles qui régulent la franchise électorale, la contestation des élections. Étant d'avis que les actes maintenant en force demandent à être amendés, j'espère que vous ferez tout en votre pouvoir pour améliorer et simplifier le système actuel. Je pense en outre qu'il serait bon de pourvoir d'une manière convenable à l'enregistrement et à la protection des voteurs qualifiés.*

*“ Il vous sera soumis une mesure pour amender et simplifier tout le système de régie de nos terres publiques, et pour en faciliter l'accès aux colons industriels.*

*“ J'ai la satisfaction de vous apprendre que l'immigration de l'année qui vient de finir l'emporte de beaucoup sur celle de l'année précédente.*

*“ Il a été arpenté une grande étendue de terrain dans différentes parties de la province, et cela en vue de la colonisation immédiate. L'expérience a démontré que l'ouverture des chemins à travers la forêt a beaucoup facilité l'établissement de nos terres incultes. En ouvrant ces chemins d'après un système large et uniforme, il y a tout lieu d'attendre les résultats les plus favorables des fonds votés à cette fin par la législature.*

*“ Les pêcheries dans les deux sections de la province sont un sujet qui mérite toute votre attention, car je crois qu'on peut les administrer de façon à en faire une source de revenu.”*

*“ Dans le Bas-Canada, les changements législatifs opérés dans le système judiciaire sont entrés en opération, et ils auront pour résultat, je l'espère, de rendre la justice plus accessible et de rendre le jugement des causes civiles plus expéditif.*

*“ Je vous félicite du succès qui continue d'accompagner les opérations de la ligne canadienne des steamers. Ils ont déjà mis nos rapports avec l'Europe sur un nouveau pied, et j'anticipe avec plaisir l'établissement d'une ligne hebdomadaire au St. Laurent pendant l'été prochain.*

*“ Je recommande à votre attention la valeur croissante du commerce de nos lacs. Notre commerce avec Chicago et les*